

Université de Neuchâtel, Suisse
Faculté des lettres et sciences humaines

Institut d'ethnologie
Rue Saint-Nicolas 4
2000 Neuchâtel

<http://www.unine.ch/ethno/>

Myriam STUCKI
Colline du Temple
1660 Château-d'Oex
026 924 45 13
m_stucki@hotmail.com

Myriam STUCKI

Dire la maternité célibataire
Étude menée entre Casablanca et Rabat, Maroc

Mémoire de licence en ethnologie



Date de soutenance : septembre 2004
Directrice du mémoire : Dr. Janine DAHINDEN
Membre du jury : Dr. Ellen HERTZ

Résumé

Au Maroc, la maternité célibataire se situe en marge de la loi et de la religion, deux cadres normatifs officiels. Ajoutée à ces normes extérieures, l'intériorisation de la honte et du contrôle social rend ce sujet sensible, délicat à approcher. Le non-dit, le tabou entourent la maternité célibataire et la mère célibataire, d'où la difficulté d'accéder à des mères non mariées en dehors de structures associatives et la nécessité d'obtenir des autorisations officielles pour contacter divers acteurs susceptibles d'être en lien direct ou indirect avec des aspects concernant de près la maternité célibataire.

La mère célibataire n'a pas de statut juridique, même si sa situation de vie ressemble à la situation d'une mère seule, divorcée, veuve, répudiée ou abandonnée. Mon étude s'attache dès lors à interroger son statut social en donnant la parole à des interlocuteurs appartenant à différents domaines : associatif, médical, religieux, politique, universitaire et juridique. Trois « cas » directement concernés par cette problématique et six interlocuteurs « isolés » complètent également les manières de dire la maternité célibataire.

Les entretiens menés sur le terrain constituent le support analytique de cette interrogation. Explorés selon les récurrences ou les particularités discursives, les entretiens forment des discours *emic* sur la maternité célibataire. Les énoncés de « mes » interlocuteurs donnent corps aux caractéristiques attribuées à la mère non mariée, dont l'exclusion constitue une dimension importante. Ils expriment également leur positionnement par rapport à cette mère, dont l'innocence et la culpabilité sont imbriquées : elle a transgressé un interdit par une action honteuse ; la maternité célibataire et la filiation naturelle représentent une population précarisée et un désordre généalogique menaçant l'ordre social. Le père non marié, ou le géniteur a quant à lui été évoqué de manière marginale. Il devient un personnage « accessoire » après avoir engendré la grossesse.

Les discours tendent à dévoiler un profil dominant de mère célibataire : le profil « misérabiliste » d'une mère exclue, assumant seule un enfant naturel unique. Ils révèlent également les enjeux liés à la sexualité, à l'interprétation de l'Islam, au (dys)fonctionnement du pouvoir et à l'engagement de contre-pouvoirs, notamment lorsqu'il s'agit de proposer des solutions postérieures ou antérieures à la maternité célibataire. Ainsi, « dire » la maternité célibataire est aussi une manière de « raconter » la société marocaine.

Table des matières

- 0.1 Abréviations
- 0.2 Remarques préliminaires
- PREMIÈRE PARTIE : Entrée en matière
- 1 Introduction
- 2 Objet d'étude imaginé avant le terrain
- 2.1 Pistes de recherche et problématiques potentielles
- 2.1.1 Récits de vie et stratégies
- 2.1.2 Inclusion – exclusion, déviance - transgression
- 2.1.3 Religion
- 2.2 Terrain imaginé
- 3 Mère non mariée ? Contextes
- 3.1 Définitions
- 3.2 Dénominations
- 3.3 Maternité célibataire : référentiels juridiques et religieux
- 3.3.1 Droit international
- 3.3.2 Institution juridique et religieuse du mariage au Maroc
- 3.3.3 Relations sexuelles hors mariage
- 3.3.4 Filiation hors mariage
- 3.3.5 Paternité hors mariage
- 3.3.6 Zinâ, fitna, Hchouma, Harâm
- 4 Occurrences du terrain et méthode de travail
- 4.1 Aborder le « terrain », phase d'immersion
- 4.2 Vos papiers S. V. P. !
- 4.3 Mères non mariées « accessibles »
- 4.4 Sources
- 4.5 Objet d'étude
- 4.5.1 Entrer en contact
- 4.5.2 Interlocuteurs
- 4.6 Interactions
- 4.6.1 Entretiens
- 4.6.2 Questions
- DEUXIÈME PARTIE : Analyse post-terrain
- 5 Une ethnographie des discours
- 5.1 De l'importance de la parole
- 5.2 Les entretiens comme discours
- 5.2.1 Repérage
- 5.2.2 Catégorisations
- 5.2.3 Référentiels
- 6 Mère non mariée dans les discours
- 6.1 La maternité célibataire : un non-dit
- 6.1.1 Non-dit : sexualité
- 6.1.2 Cacher
- 6.1.3 Contrôle social
- 6.2 Dire la maternité célibataire
- 6.2.1 Aïcha ECH-CHENNA
- 6.2.2 Gouvernement
- 6.2.3 Presse francophone
- 6.2.4 Dire la sexualité

- 6.3 Manières de nommer la mère non mariée
 - 6.3.1 L'expression « mères célibataires » (*al-'oummahât al-'azibât*)
 - 6.3.2 Usage de l'expression « fille-mère »
 - 6.3.3 Insultes
- 7 Caractéristiques de la maternité célibataire
 - 7.1 Recensement subjectif
 - 7.2 Causes de la maternité célibataire
 - 7.2.1 Précarité économique
 - 7.2.2 Précarité du savoir
 - 7.2.3 Manque d'éducation sexuelle
 - 7.2.4 Ruralité
 - 7.2.5 Grossesse sans géniteur
 - 7.2.6 Grossesse accidentelle
 - 7.2.7 Avorter ?
 - 7.3 Conséquences de la maternité célibataire
 - 7.3.1 Exclusions
 - 7.3.2 Si c'était ma sœur...
 - 7.3.3 Auto-exclusion
 - 7.3.4 Fuite de l'espace officiel (hôpital, état civil)
 - 7.3.5 Je t'aime moi non plus
 - 7.3.6 Abandon de l'enfant
 - 7.3.7 Maternité célibataire en milieu associatif
 - 7.3.8 Stratégies de normalisation
 - 7.3.9 Prostitution
- 8 Jugements par rapport à la maternité célibataire
 - 8.1 Coupable ?
 - 8.2 Victime ?
 - 8.3 Pratique judiciaire : l'affaire « maternité célibataire »
- 9 Solutions proposées
 - 9.1 Renarcissisation
 - 9.2 Soutiens à la réintégration
 - 9.3 Reconnaissance officielle
 - 9.4 Reconnaissance dans l'Islam
 - 9.5 Prévention de la maternité célibataire
- TROISIÈME PARTIE : Pour conclure
- 10 Profils de mères non mariées
 - 10.1 Profil dominant
 - 10.2 Typologie élargie
- 11 Conclusions ?
- Bibliographie
- Annexe : interlocuteurs et interlocutrices
- Annexe : nom des sourates mentionnées dans ce mémoire
- Annexe : dossier de presse à Solidarité Féminine